



PARCOURS PARENT SCOLARITE SERVICES

CONNEXION

Dans la mesure où l'inscription dans un établissement scolaire public est considérée comme un acte usuel, c'est le premier responsable légal de l'élève qui se connecte qui peut procéder à l'inscription.

Jurisprudence du TA de Lille, 11 mars 2009, n°0805148 : l'inscription d'un enfant est un acte usuel, pour lequel l'un des parents peut agir seul, l'accord de l'autre parent étant réputé acquis, en l'absence d'expression préalable du désaccord de l'un des parents.

La décision d'affectation apparaît dans Scolarité services au plus tôt le lendemain de la descente des résultats d'affectation depuis Affelnet

Rappel : la connexion se fait au moyen d'un **compte responsable**, et non élève.



La tuile «Inscription» apparaît jusqu'à mi-juliet au moins et jusqu'à mi-août selon les académies. Elle indique successivement :

- date et heure de début de campagne (avant campagne)
- date et heure de fin de campagne (pendant la campagne)
- que la campagne est terminée (après la campagne)

ÉTAPE 1 - CONSULTATION DE LA DECISION D'AFFECTION



Affichage du résultat de l'affectation (établissement et formation retenus)

Consultation d'informations transmises par l'établissement d'accueil (organisation rentrée, informations spécifiques à certaines formations...) et impression possible

L'inscription ne peut pas être refusée en ligne.

Le parent choisit d'inscrire ou non son enfant.



ETAPE 2 - CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SECTION ET OPTIONNELS

Les écrans s'adaptent selon le MEF d'affectation, le profilage des enseignements optionnels/facultatifs dans Nomenclatures, et des combinaisons d'enseignements autorisées ou non dans **Vie de l'Établissement**.

Cette application est bien évidemment accessible via un smartphone

Exemple d'une 2nde générale et technologique

La famille peut avoir à choisir l'enseignement de section s'il y a lieu ainsi que les enseignements optionnels

Le nombre d'enseignements optionnel maximum est précisé

Le choix est offert de ne prendre aucune option

Les enseignements optionnels/facultatifs, sont ceux proposés par l'établissement et peuvent être combinés.

Un message d'alerte (en rouge) indique si la combinaison est impossible.



ETAPES 3/4 - VÉRIFICATION ET MISE A JOUR DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS

Le responsable qui réalise l'inscription peut procéder, si besoin, à la mise à jour de sa fiche de renseignements et celle de l'élève. Le second responsable peut également, avec son propre compte, modifier ses informations dans le service en ligne Fiche de renseignements

Fiche responsable

Toutes les informations concernant le responsable peuvent être mises à jour

L'établissement validera ou non les informations à modifier.

Si aucune donnée n'est modifiée, le responsable doit confirmer le contenu de la fiche de renseignements pour que l'inscription soit prise en compte (idem pour l'écran concernant l'élève)

Fiche élève

Le parent peut :

- ✓ choisir chez quel responsable habite l'élève.
- ✓ doit sélectionner un des 3 régimes disponibles.

Dans BEE, le régime choisi par le parent est modifié :

- ✓ demi-pensionnaire -> demi-pensionnaire dans l'établissement
- ✓ externe -> externe libre
- ✓ interne-> interne libre (l'internat n'est pas accordé d'office, mais la demande est enregistrée dans le fichier CSV des souhaits)



ETAPE 5 - VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Formation et enseignements Renseignements responsable Renseignements élève **Validation**

Résultat d'affectation

Vous allez inscrire votre enfant dans l'établissement suivant :

LYCEE POLYVALENT
AVENUE DE BEAUPRE
[Adresse]

en **Zone générale et technologique**

Rappel du souhait d'enseignement

Au lycée, votre enfant pourra bénéficier de l'enseignement suivant, selon les possibilités de l'établissement.

Formation : **Zone générale et technologique**
Aucun enseignement optionnel.

Les langues vivantes suivies seront les mêmes qu'actuellement : **Anglais LV1 et Espagnol LV2.**

[ETAPE PRÉCÉDENTE](#) [VALIDER](#)

Le récapitulatif du résultat d'affectation et du souhait d'enseignement est affiché ainsi que le rappel des langues qui seront suivies.

INSCRIPTION ENREGISTRÉE

Merci !

L'inscription de votre enfant dans son lycée d'accueil est validée.
Un courriel de confirmation vient de vous être envoyé.

Documents à fournir

Le lycée vous demande les documents suivants pour compléter le dossier d'inscription.

Documents	Date de remise
fiche de renseignement	Avant le 08/07/2020
carte imaginR conseil régional	Le jour de la rentrée

[TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF](#)

Une fois l'inscription validée, la liste des documents à fournir ainsi que leur date de retour sont à nouveau précisées

Ce récapitulatif peut être téléchargé

Afin d'améliorer la qualité de ce service, accordez nous encore une minute de votre temps.



Vos avis nous aident à améliorer nos services

Les familles peuvent donner leur avis sur la démarche réalisée en ligne (4 questions)



DOCUMENT RÉCAPITULATIF DE L'INSCRIPTION

INSCRIPTION AU LYCEE	
Récapitulatif de la démarche en ligne effectuée le 25/05/2020 à 14:28:59	
	
Mme Brigitte [REDACTED] a inscrit Clément [REDACTED] dans l'établissement suivant : LYCEE POLYV.REGIONAL [REDACTED] [REDACTED] ☎ +33600000000 ✉ c.[REDACTED]st@a.[REDACTED].fr en 2nde générale et technologique	
Rappel des souhaits d'enseignements Au lycée, votre enfant pourra bénéficier des enseignements suivants, selon les possibilités de l'établissement : Formation : 2nde générale et technologique Enseignement(s) optionne(s) : - Langue des signes française (LSF) - Latin Les langues vivantes suivies seront : Anglais LV1 et Espagnol LV2. Pour effectuer un autre choix, merci de prendre contact avec le secrétariat du lycée au 06 00 00 00 00.	
Documents à fournir pour compléter le dossier d'inscription	
Document	Date de remise
- fiche de renseignement à télécharger	Avant le 08/07/2020
- carte insagmR conseil régional	Le jour de la rentrée

Le récapitulatif indique :

- ✓ la date et l'heure de la démarche
- ✓ la formation, les souhaits d'enseignement, les langues qui seront suivies
- ✓ les documents à fournir et les dates de remise
- ✓ Les informations des fiches de renseignements éventuellement mise à jour

Remarque : l'adresse de l'expéditeur du message est l'adresse courriel générique du **lycée d'affectation**, si aucune adresse courriel spécifique n'a été définie dans **Administration Téléservices**.

Une fois la campagne d'inscription en ligne terminée, les responsables légaux continuent de pouvoir consulter le récapitulatif de l'inscription de leur enfant jusqu'à mi-juillet au moins ou jusqu'à mi-août selon les académies.

- la liste des documents à fournir s'affiche dans le téléservice une fois l'inscription validée. Elle peut être enregistrée ou imprimée,
- les documents sont joints au mail de confirmation de l'inscription envoyé aux parents, si leur taille totale n'excède pas 2Mo. Dans le cas contraire, un lien permet de revenir dans **Scolarité services** pour les télécharger.
- elle reste accessible aux parents dans **Scolarité services** jusqu'à mi-juillet au moins ou jusqu'à mi-août selon les académies.



UN RETOUR ULTÉRIEUR SUR L'APPLICATION INDIQUE QUE L'INSCRIPTION A BIEN ÉTÉ ENREGISTRÉE

INSCRIPTION RÉCAPITULATIF

Inscription enregistrée
le 25/05/2020 à 17h18

Résultat d'affectation

Votre enfant est inscrit dans l'établissement suivant :

LYCEE POLYV REGIONAL J.PERRIN
2 AVENUE SAKHAROV
59832 LAMBERSART

en 2nde générale et technologique

Rappel du souhait d'enseignement

Au lycée, votre enfant pourra bénéficier de l'enseignement suivant, selon les possibilités de l'établissement.

Formation : **2nde générale et technologique**
Aucun enseignement optionnel.

Les langues vivantes suivies seront : **Anglais LV1 et Espagnol LV2**. Pour effectuer un autre choix, merci de prendre contact avec le secrétariat du lycée au 06 00 00 00 00.

Documents à fournir

Le lycée vous demande les documents suivants pour compléter le dossier d'inscription.

Documents	Date de remise
fiche de renseignement ↓	Avant le 08/07/2020
carte imaginR conseil régional	Le jour de la rentrée

TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF

Cette page est aussi affichée au responsable qui n'a pas procédé à l'inscription en ligne.

Il est rappelé que les souhaits émis seront **satisfaits selon les possibilités de l'établissement.**

Il est possible d'enregistrer/d'imprimer le **récapitulatif** des informations liées à l'affectation et à l'inscription : lycée et MEF d'affectation, souhaits d'enseignements, ainsi que documents à fournir.

- ✓ parallèlement, une **confirmation d'inscription par courriel** est transmise. Elle reprend les mêmes éléments, et qui est conforme au décret n° 2015-1404 relatif à la saisine de l'administration par voie électronique.

Monsieur,

Suite à la démarche en ligne que vous avez effectuée le 25/05/2020 à 17h18, [nom] est inscrit dans l'établissement LYCEE POLYV REGIONAL [nom] en 2nde générale et technologique

Rappel des souhaits d'enseignements :

Formation : 2nde générale et technologique

Aucun enseignement optionnel

Les langues vivantes suivies seront : Anglais LV1 et Espagnol LV2. Pour effectuer un autre choix, merci de prendre contact avec le secrétariat du lycée au 06 00 00 00 00

Régime souhaité : externe libre.

Rappel du calendrier des documents à fournir (à télécharger [ici](#)) :

- Avant le 08/07/2020 : fiche de renseignement, à télécharger
- Le jour de la rentrée : carte imaginR, conseil régional

Recavez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le chef d'établissement
LYCEE POLYV REGIONAL [nom]